

CLAIR-OBSCUR

Ces cargos fantômes qui errent sur la mer, abandonnés par leur équipage et remplis de centaines de migrants fuyant la guerre, l'intégrisme, la misère... Stratégie des trafiquants, qui entassent hommes, femmes et enfants au prix de 1 500 à 3 000 € la place pour une traversée épouvantable et qui les abandonnent non loin des côtes pour éviter les poursuites... Et on ne sait que trop ce qui attend ensuite ces migrants qui tâchent d'atteindre un Eldorado improbable.

Cargos bétaillères, symboles terribles de notre monde où les politiques d'austérité, les guerres, multiplient les naufragés de toutes sortes partout dans le monde.

C'est la crise, avec son cortège d'inégalités, de discrimination, de peurs, de xénophobie, de souffrance, de mort. « Le vieux monde se meurt, le nouveau monde tarde à apparaître et dans ce clair-obscur surgissent les monstres », écrivait Antonio Gramsci.

Entre-deux terrible, mais qui permet aussi l'espoir, avec les mouvements sociaux européens de l'automne dernier, avec la Grèce de Syriza porteuse d'une refondation politique contre l'austérité. Ce qui se passe là-bas aura des répercussions sur tout le continent : si nous avons un devoir de solidarité, la lutte est nécessaire ici aussi. Rien n'est impossible si nous le voulons, si nous restons résolument du côté de l'utopie ; mais rien ne nous sera donné et 2015 sera ce que nous en ferons.

Bonne année. ■

MARYLÈNE CAHOUE



DOSSIER

Avis de tempête sur les médias

• **SANTÉ/SOCIÉTÉ**

Interview du père Noël vert
Vieillesse et sexualité

• **ACTUALITÉ**

2015 sera ce que nous en ferons
« De l'audace »... pour les luttes

• **LOISIRS/CULTURE**

La scène internationale francophone à Paris

• **PORTRAIT**

La femme du soldat inconnu

SOMMAIRE

ÉDITORIAL p. 1

ACTUALITÉ

2015 SERA CE QUE NOUS EN FERONS

« De l'audace »... pour les luttes p. 2

LA PAUPÉRISATION DES RETRAITÉ·E·S

Un scénario inacceptable p. 3

EUROPE, ÇA BOUGE

L'austérité en question p. 4

INTERVIEW

DÉCEMBRE 2014

Bilan ; janvier 2015 vœux et perspectives p. 5

SANTÉ-SOCIÉTÉ

UN SUJET ENCORE TABOU

Vieillesse et sexualité p. 6

LA PAUVRETÉ N'EST QUE LE RÉSULTAT DES INÉGALITÉS

Les voyants sont au rouge p. 7

LES 1 200 PERMANENCES DU SECOURS POPULAIRE MOBILISÉES

Questions à un père Noël vert p. 7

ADAPTATION DE LA SOCIÉTÉ AU VIEILLISSEMENT

Un projet de loi inutile voire discriminatoire ! p. 8

L'ARLÉSIENNE

La loi encore reportée !

COREM

Allocataires et cotisants lésés p. 9

VIE SYNDICALE

POUR UN COUP D'ARRÊT

À LA DÉGRADATION DE LEUR SITUATION

Les retraités dans l'action en 2015 p. 10

VIE SYNDICALE LOCALE

Assemblée générale commune p. 10

ÉCHOS DES

JOURNÉES D'AUTOMNE

p. 11

DOSSIER

RADIO, TÉLÉ, PRESSE ÉCRITE

Avis de tempête sur les médias p. 12

INFOS PRATIQUES

COMMENT S'OPPOSER À

l'utilisation de ses données personnelles à des fins de prospection p. 18

LOISIRS-CULTURE

VICTIME D'UN CRIME D'ÉTAT

Maurice Audin p. 19

LA SCÈNE INTERNATIONALE

FRANCOPHONE À PARIS p. 20

UN FILM, UNE EXPO

Les bédouins du Neguev p. 22

AU FIL DE LA PRESSE

JACKY BRENGOU A LU POUR VOUS
Le chemin de l'enfer est pavé de bonnes intentions p. 23

PORTRAIT

La femme du soldat inconnu p. 24

> 2015 SERA CE QUE NOUS EN FERONS

« De l'audace »... pour les luttes

Tandis que Manuel Valls, homme de l'année 2014 selon le quotidien *El Mundo*, proclame, le 29 décembre, « je ne veux pas dire aux Français que dans deux à trois ans s'achèveront les sacrifices », François Hollande choisit l'optimisme et appelle à la confiance et à l'audace. Pour l'audace prenons le mot !



↑ Pour un avenir plus radieux.

Çà et là, certes, quelques lueurs d'espoir :

Cuba entre dans une nouvelle étape de son histoire, chargée à la fois d'espoirs et de dangers. L'espoir luit aussi en Palestine, même faiblement : le processus pour la reconnaissance de l'État palestinien est en cours, soutenu désormais par le Parlement européen. Mais sur tous les continents ce sont encore des guerres, avec leurs cortèges de réfugiés fuyant des massacres de plus en plus effroyables...

En France, 2014 s'est achevé avec 190 000 chômeurs supplémentaires, 3 millions d'enfants vivant sous le seuil de pauvreté et l'installation du FN dans le paysage politique. Certes, l'INSEE prévoit un léger rebond de la croissance de 0,7 % au premier semestre 2015, mais aussi l'augmentation du chômage. L'investissement stagne et la consommation ne décolle pas (+ 0,3 %) : le blocage des salaires des fonctionnaires et des pensions des retraités perdure comme le gel du pouvoir d'achat des salariés du privé auxquels le patronat refuse toute augmentation. Et la « loi Macron », dite « loi sur la croissance » ne va pas changer la donne, avec, entre autre, l'extension du travail du dimanche. Quant au pacte de res-

ponsabilité, même certains proches du gouvernement en contestent l'efficacité tant promise.

Au XXI^e siècle, **des gens meurent encore de froid dans les rues en France**. Depuis des mois, des milliers de personnes retraitées – dans le Pas-de-Calais notamment – vivent sans revenus, les caisses d'assurance-retraite, débordées par d'innombrables dossiers en retard de traitement, ne peuvent assurer le versement de leurs prestations et les acculent à recourir à des associations caritatives ou à la solidarité familiale. 2015 ne sera pas non plus l'année de la loi d'adaptation de la société au vieillissement. Verra-t-elle le jour en 2016, comme l'affirme sans vergogne la secrétaire d'État en charge du dossier ? Pour l'augmentation de l'APA, la diminution du reste à charge, les intéressés et leur famille sont invités à... « espérer ».

« Confiance », dites-vous, M. le Président ? 2014 s'est affirmé comme l'année de toutes les inégalités. « Jamais, en 30 ans, le fossé entre riches et pauvres n'a été aussi prononcé », s'alarme l'OCDE. Malgré

L'INSULTE À LA DÉMOCRATIE

Les divers « partis de gouvernement » de l'Europe se gargarisent du mot démocratie. Mais si un peuple a le mauvais goût de ne pas admettre que « leur politique est la seule possible », ils s'étranglent et le taxent de populisme ». Les « non » des Pays-Bas et de la France au référendum sur le traité constitutionnel européen furent bafoués sans vergogne. Les voilà aujourd'hui vent debout contre une éventuelle victoire de Syriza en Grèce : insolent peuple grec déjà interdit de référendum sur le « remède » qui ravage sa jeunesse et ses acquis sociaux et dont aucun gouvernant prescripteur, lui, ne souffre !

À bafouer ainsi le droit des peuples à ne pas penser comme eux, c'est l'extrême droite qu'ils engraisent.

PIERRE TOUSSENEL

une quasi-absence d'inflation en 2014, les tarifs de nombreux biens et services ont augmenté au 1^{er} janvier, tandis que les minima sociaux sont peu revalorisés. Faute d'une véritable réforme fiscale, le gouvernement multiplie le bricolage et ce pendant que les dividendes flambent (80 milliards d'euros en France distribués par les entreprises du CAC 40).

Trop c'est trop. Thomas Piketty, dans *Libération* du 30/12/2014, suggère aux dirigeants européens « une refondation démocratique de l'UE » [...] « faute de quoi, on risque de se retrouver avec un choc autrement plus inquiétant venu de la droite », et de la droite la plus extrême.

Depuis l'automne 2014, les mouvements sociaux ont repris en Europe. En Belgique, grève générale historique le 15 décembre, tout le pays s'est soulevé pour s'opposer à l'austérité. En Espagne, *Podemos*, issu des « Indignés », apparaît dans les sondages comme la pre-

mière force politique du pays. En Grèce, la perspective d'une victoire aux législatives de *Syriza* alarme la Commission Européenne et enthousiasme le peuple grec. Alors pourquoi pas la France ? Ne manquons pas d'audace : faisons de 2015 **l'année des mobilisations dont notre pays a absolument besoin !** ■

MARYLÈNE CAHOUE

LA PAUPÉRISATION DES RETRAITÉ-E-S

Un scénario inacceptable

L'INSEE l'a annoncé, le COR l'a confirmé ; le niveau de vie moyen des retraités diminuerait de 30 % par rapport à celui des actifs d'ici à 2060.

Depuis des années les retraité-e-s subissent l'effet des différentes réformes : recul de l'âge légal de la retraite, allongement de la durée d'activité, décote... Mais cette régression s'accélère.

Une mesure phare : le gel des pensions

Après la décision de reporter la revalorisation des pensions du 1^{er} avril au 1^{er} octobre, le gouvernement a choisi de les désindexer des prix jusqu'au 1^{er} octobre 2015. Ce sont donc trente mois d'austérité pour les retraités, et ce ne sont pas les mesures dérisoires pour ceux qui perçoivent moins de 1 200 euros par mois qui vont leur permettre de faire face à l'augmentation du coût de la vie.

Ce gel intervient dans une période où l'INSEE annonce une inflation très faible, mais l'écart se creuse entre l'inflation relevée par les statisticiens et celle ressentie par les ménages. D'autant plus que des postes comme l'électricité ont augmenté de 10 % en deux ans. Mais si selon l'INSEE le pouvoir d'achat stagne, il reconnaît que si l'on raisonne en unité de consommation, ce qui prend en compte de façon plus fine la composition des foyers, il constate une baisse de 1,5 % en 2012 et de 0,6 % en 2013.

Des mesures non prises en compte par l'indice INSEE

Si la pension nominale reste la même pendant la période de gel des pensions, d'autres mesures impactent notre pouvoir d'achat. Elles ont la particularité de ne pas toucher l'ensemble des retraités et d'être ignorées par l'INSEE. C'est le cas pour :

- Le prélèvement de 0,3 % pour la CASA qui ne s'applique qu'aux retraités imposables. Taxe qui, rappelons-le, est détournée de son objectif depuis sa création en avril 2014.
- La suppression de la demi-part pour le calcul de l'imposition des personnes veuves ou divorcées ayant élevé des enfants, qui se traduit par une augmentation conséquente de l'impôt sur le revenu.
- La fiscalisation de la majoration familiale pour les retraités ayant élevé trois enfants, qui elle aussi, impacte le montant de l'impôt. Elle représente une rentrée fiscale de 1,2 milliard d'euros en 2014.
- Le gel en 2014 des retraites complémentaires pour les polypensionnés.
- Enfin, cerise sur le gâteau, le COREM a décidé de baisser de 30 % les rentes versées dans le cadre du régime R1 (avant 2001) et de reculer l'ouverture des droits de 60 à 62 ans pour le régime ouvert en 2002. ►►►

▶▶▶ Des retraités peuvent être touchés par plusieurs de ces mesures. D'autres viennent s'ajouter à cette liste : augmentation de la TVA, de la CSG pour certains, baisse des remboursements pour la médecine de ville... C'est une véritable opération de camouflage de la baisse réelle du pouvoir d'achat des retraités. Le principe même de la régression du pouvoir d'achat des pensions semble établi. Le comité de suivi des retraites veut proposer des mesures concernant une indexation des retraites adaptées à la

conjoncture de récession. Déjà les nouveaux retraités perçoivent des retraites fortement amputées par le gel des salaires depuis juillet 2010 et une décote de plus en plus importante liée à l'allongement de la durée des cotisations.

Plus que jamais le SNES-FSU demande le dégel des salaires, le rattrapage du pouvoir d'achat et un retour de l'indexation des pensions sur les salaires pour éviter un décrochage très préjudiciable. ■

J.-C. LANDAIS

EUROPE, ÇA BOUGE

L'austérité en question

Une perspective nécessaire : la solidarité

Le front uni des politiques et des experts en faveur du tout austérité se lézarde en raison du mécontentement qui monte et des crises politiques qui menacent.

En Europe, la situation économique s'aggrave. La BCE prend des mesures monétaires auxquelles elle s'est longtemps refusée, acceptant même de déroger à la sacro-sainte règle d'interdiction d'achats de titres de la dette publique. En France, les fameuses réformes structurelles, et – déjà – le retour de la question des retraites, la volonté de privatiser en grande partie la santé et la loi Macron.

Les retraités ne sont pas ménagés comme le montrent l'exemple de l'Italie, de la Belgique et de la Grèce. Les trois grands syndicats italiens ont interpellé Renzi qui a écarté les retraités du bonus fiscal de 80 euros destiné aux revenus modestes. Constatant que les médias essayaient d'opposer les retraités supposés « privilégiés » aux jeunes (air connu), Carla Cantone du secteur retraités de la CGIL a indiqué :

« ce n'est pas une génération, celle des retraités, qui doit payer pour les jeunes, mais une classe sociale, celle qui dans les années de la crise a continué d'accumuler des richesses ».

En Belgique, la réforme des retraites occupe une place importante dans la politique d'austérité du nouveau gouvernement de droite. L'âge légal est porté de 65 à 67 ans en 2030, mais aujourd'hui neuf assurés sur dix partent avant, bénéficiant de départs anticipés. Ceux-ci seront plus difficilement accessibles. Le régime des fonctionnaires sera réformé (suppression de la prise en compte dans la carrière des

années d'études, salaire de référence calculé sur les dix dernières années, au lieu des cinq dernières...). À l'horizon 2030, la coalition de droite veut transformer les trois régimes actuels (privé, indépendants, fonctionnaires) en un système par points.

Grève générale en Italie le 12 décembre, en Belgique le 15 décembre, après un mouvement suivi au Royaume-Uni, une mobilisation forte

en Espagne... les mouvements sociaux, où les retraités ont toute leur place, se développent en Europe, même si les gouvernements ne cèdent rien pour le moment. L'impact de la crise et les mobilisations sociales provoquent des mutations en profondeur, notamment dans le champ politique. La montée des mouvements nationalistes et xénophobes en est une illustration. Au contraire, en Espagne et en Grèce, le système fondé sur le bipartisme s'effondre et des alternatives progressistes se dégagent. Des élections anticipées s'annoncent en Grèce,



les marchés financiers et les dirigeants politiques européens exercent un véritable chantage sur le peuple grec pour qu'il ne vote pas en faveur de Syriza.

Le président de la Commission européenne et le nouveau commissaire européen Pierre Moscovici se sont empressés d'apporter leur soutien à Samaras (coalition droite-PASOK) qui, sous la direction de la troïka, a mené une politique dévastatrice pour la société grecque. Nos amis Grecs vont avoir besoin de notre solidarité concrète. ■

DANIEL RALLET

DÉCEMBRE 2014

Bilan ; janvier 2015 vœux et perspectives

Les élections professionnelles ont eu lieu du 27 novembre au 04 décembre 2014 dans l'ensemble de la Fonction publique... le débat éducatif semble revenir au premier plan et le syndicalisme s'enliser dans des débats stériles.

Élections professionnelles : le SNES toujours premier, mais...

Les résultats de décembre ont conforté le SNES-FSU comme la première organisation du second degré, dans son champ de syndicalisation mais au prix d'une baisse significative de ses résultats en voix et en pourcentage. Ainsi l'écart se réduit-il avec l'organisation deuxième à l'issue des élections aux CAPN, le SNALC, tout en demeurant important (32 points). C'est aussi le cas avec le trio suivant qui regroupe autour de 10 %, FO, le SGEN et l'UNSA.



Frédérique Rolet
cosecrétaire générale du SNES-FSU

Le contexte morose pour ne pas dire plus et l'absence de perspectives ont aussi pesé ?

L'absence d'améliorations importantes, les difficultés croissantes d'un métier dévalorisé à tous points de vue et la désillusion par rapport à la volonté du gouvernement de changer les choses ont pesé (...). Nous avons fait avancer quelques dossiers depuis deux ans et demi. Il faudra probablement prendre soin de mieux débattre et expliciter nos choix, mieux tenter d'associer une profession souvent échaudée et meurtrie par des attaques nombreuses. Telle est la feuille de route du SNES pour les mois à venir : impulser des débats, y

compris sur l'avenir de notre fédération et du syndicalisme, rassembler pour faire avancer notre projet éducatif et les conditions de travail et de rémunération des personnels.

La journée nationale d'action de grève et manifestations du 3 février s'inscrit dans cette démarche.

Épiphénomène ou résultats à prendre en compte ?

Ces résultats ne peuvent être passés par pertes et profits et doivent donner lieu à une analyse fine croisant différentes données afin d'en tirer des enseignements sur le rapport des personnels au syndicalisme et les moyens à mettre en œuvre pour renforcer ce lien. Indéniablement, les modalités de vote ont pesé sur la participation et ce n'est pas un hasard si les catégories ayant des facilités d'accès à un ordinateur ont des taux de participation supérieurs à ceux des Professeurs (41,9 % par exemple pour les certifiés) ; ce constat doit renforcer nos critiques du vote électronique.

Le recul du SNES est-il seulement lié à une faible participation et à des difficultés techniques ?

Les difficultés rencontrées dans les démarches pour voter n'expliquent pas tout ; la désaffection d'une majorité de collègues pour le scrutin, le report de quelques-uns vers des syndicats ayant bâti leur communication sur la pure protestation (FO) ou sur l'illusion du retour à « un âge d'or » assurant à l'enseignant autorité et statut social. Sans doute le climat général et la défiance vis-à-vis des instances de représentation censées négocier alors que peu de résultats tangibles sortent des discussions a joué. Le sens même du vote et de ce qu'il peut donner comme légitimité à l'action syndicale n'apparaît plus.

D'autres causes ?

Le travail et l'investissement exemplaires des militants à tous les niveaux ont permis d'éviter une baisse plus importante du SNES mais nous n'avons pas su rencontrer l'ensemble des collègues et le phénomène des élections a mis en lumière la fragilité de notre réseau de S1, le déficit de débats dans beaucoup d'établissements. C'est pourquoi la réflexion entamée lors des derniers congrès sur la syndicalisation, la vie des S1, la façon de communiquer envers la profession doit déboucher rapidement sur des engagements et des mesures.

Nouvelle année : l'occasion de faire un bilan de la politique gouvernementale

Si l'on fait un premier bilan à mi-mandat de François Hollande, on constate indéniablement que l'éducation comme priorité résulte en bonne partie des campagnes menées par le SNES et la FSU... Mais les approches assez simplificatrices du système éducatif, un manque de vision d'ensemble au profit de questions polémiques (redoublement, notation) ont très rapidement resurgi... Les prochaines concertations sur la réforme du collège, le mouvement actuel dans l'éducation prioritaire devraient permettre de réactiver les débats fondamentaux. Ces chantiers posent en effet toute la question de ce que l'on attend en termes d'appropriation d'une culture commune par tous, des moyens à injecter pour préserver des objectifs communs en tenant compte du poids des inégalités sociales et territoriales.

Nouvelle année : des nouvelles résolutions, de nouvelles perspectives pour le SNES et sa Fédération

Pour 2015, le travail à effectuer est donc tout tracé pour le SNES, à la fois dans son champ de syndicalisation propre où s'il s'agit d'augmenter la syndicalisation et redonner vigueur au débat collectif mais aussi dans la fédération. Les élections professionnelles actent la fin d'une phase de la FSU, celle portée au congrès de Perpignan. Souhaitons que toute les leçons soient tirées, que le débat sur l'avenir de la fédération en lien avec celui de l'ensemble du syndicalisme irrigue véritablement toutes les composantes de la FSU et amène à enclencher des démarches. Les transformations de l'organisation territoriale, la paralysie du syndicalisme confédéré, impuissant dans un contexte de crise systémique et de financiarisation des avancées pour les salariés et retraités, l'imposent. ■

UN SUJET ENCORE TABOU

Vieillesse et sexualité

La sexualité n'a pas d'âge, il faut la vivre en toute liberté. Elle est un facteur d'équilibre et d'épanouissement, personnel et à deux. C'est le message du professeur Philippe Brenot⁽¹⁾.

De tous temps et en tous lieux, la sexualité a été l'apanage de la jeunesse. On est amoureux à 20 ans, on devient ensuite parents puis grands-parents mais la sexualité du sujet âgé a toujours été raillée, critiquée, voire bannie comme une incongruité ou une perversion.

Depuis moins d'un siècle en Occident, la libération des mœurs et la libre contraception ont profondément modifié les comportements intimes. Libérées des contraintes des grossesses non désirées, les femmes sont plus ouvertes à leur propre sexualité et à l'épanouissement au plaisir. Plus à l'écoute de leurs partenaires, les hommes d'aujourd'hui sont très attentifs aux conditions de l'amour. La grande nouveauté des plus âgés d'entre nous est l'aspiration à une sexualité tout au cours de la vie. C'est désormais possible si l'on accepte de comprendre que l'on a une sexualité différente et adaptée à chaque âge de la vie.

Les différences liées à l'âge

Contrairement à ce que l'on imagine, la sexualité ne décline pas avec l'âge mais plutôt en lien avec des maladies liées à l'âge. Incidence par exemple des maladies cardio-vasculaires ou métaboliques, d'un diabète, d'anxiété ou de dépression... Mais en l'absence de maladie et sans interruption d'une activité érotique, la sexualité peut être vécue au long cours et avec bonheur. Il faut également rappeler le rajeunissement des générations avec l'évolution de la société. Une femme, un homme de 60 ou 70 ans sont aujourd'hui

d'hui encore très jeunes là où cet âge était synonyme de grande vieillesse il y a un siècle. De même, 80 ans ne semble plus un obstacle à une vie active et sexuelle. Car lorsque les fonctions corporelles sont en partie défaillantes, la sexualité peut être aujourd'hui aidée et surtout accompagnée par des moyens médicaux ou psychologiques. Le trouble érectile par exemple trouve à peu près toujours une solution et la sexualité féminine peut aller, à cet âge, vers un nouvel épanouissement tout en sensualité.

Se préparer au grand âge

Aux troisièmes et quatrièmes âges, lorsque l'autonomie n'est plus totale, on estime aujourd'hui que la sexualité doit être respectée et peut être conservée, notamment avec l'aide de médecins sexologues. L'absence ou la disparition du partenaire est cependant souvent un obstacle à cette poursuite de l'intimité et les conditions en EHPAD, pour les plus âgés, sont particulièrement limitantes, alors qu'on devrait respecter et accompagner une vie intime qui, la plupart du temps, existe toujours.

La sexualité a toujours commencé avec soi-même, par exemple « le plaisir solitaire » à l'adolescence. La poursuite de la masturbation est normale à tout âge et même lorsqu'on est en couple. C'est une des recettes de la pérennité de la sexualité. Et lorsque le rapport sexuel est devenu difficile, ou parfois impossible, la masturbation mutuelle est souvent très épanouissante pour un couple qui poursuit ainsi une activité intime désirée, une nouvelle sexualité à deux. Conseils pour une sexualité plus épanouie avec l'âge : développer la sensualité, notamment par des caresses et des massages mutuels ; ne pas s'obstiner à rééditer des performances qui ne sont souvent plus réalisables ; développer au contraire des habiletés désirées par le (la) partenaire ; chercher enfin à vous séduire à nouveau, l'amour est toujours le meilleur élixir de vie. ■

DOCTEUR PHILIPPE BRENOT

Directeur des enseignements de sexologie et sexualité humaine à l'université Paris-Descartes

(1) Parmi ses nombreux ouvrages *Qu'est-ce que la sexualité ?* Éditions Payot, collection Petite Bibliothèque Payot 2012.

On peut la croquer à tout âge.



LA PAUVRETÉ N'EST QUE LE RÉSULTAT DES INÉGALITÉS

Les voyants sont au rouge

Trois millions d'enfants vivent sous le seuil de pauvreté : retraités, mères célibataires, chômeurs... figurent aussi dans le cortège.

En septembre, une note du Credoc soulignait que l'idée que les plus pauvres étaient responsables de leur situation était en progression. Une tendance nouvelle alors qu'en temps de crise, les solidarités s'affirmaient jusqu'ici. En 2012, 8,5 millions de personnes vivaient en France sous le seuil de pauvreté ; 200 000 de moins qu'en 2011, mais rien ne permet pas de s'en réjouir : le seuil de pauvreté⁽¹⁾ est fixé au plan européen à 60 % du niveau de vie médian de la population or c'est ce niveau médian qui a baissé (- 1 %) ! Et les « pauvres » sont de plus en plus pauvres : la moitié dispose de moins de 784 euros/mois !

Pour l'INSEE, « l'intensité de la pauvreté augmente nettement » chez les chômeurs, parmi les mères actives de familles monoparentales mais aussi les jeunes ; le Secours Populaire a, par exemple, ouvert une antenne sur le campus de Lille. Le nombre de retraités pauvres est aussi en légère baisse dans les données de 2012 : les pensions ont un temps résisté à la baisse générale du niveau de vie et ont fait passer des retraités au-dessus du « seuil ». La prospective est autre... Les retraités représentent 16 % des pauvres en France. Fin 2013, 564 400 personnes touchaient l'Aspa⁽²⁾.

Leur pension étant de 21 % inférieure à celle des hommes selon la CNAV, **la pauvreté frappe davantage les retraitées**, même celles qui disposent de la pension de réversion.

« La pauvreté n'est que le résultat des inégalités, donc la lutte contre la pauvreté commence par la lutte contre les inégalités » souligne le sociologue Serge Paugam. Or, le 17 octobre, Journée internationale du refus de la misère, le constat a été sévère. Près de deux ans après l'annonce d'un plan de lutte contre la pauvreté, les politiques d'austérité frappent les plus pauvres beaucoup plus brutalement que les autres (emplois, logements, frais de santé, etc.), « *comme si la défense des plus fragiles n'était plus une préoccupation de ce gouvernement* » souligne Christophe Robert de la Fondation Abbé-Pierre. Une situation très alarmante... ■

MIREILLE BRETON

(1) 987 euros par mois selon l'INSEE (chiffre de septembre 2014).

(2) Allocation de solidarité aux personnes âgées (« minimum vieillesse », seuil 800 euros au 01/08/2014).

LES 1 200 PERMANENCES DU SECOURS POPULAIRE MOBILISÉES

Interview du père Noël vert

En l'occurrence, le père Noël est une mère Noël lyonnaise : Danièle Bujard.

35 % des Français sont en situation de pauvreté contre 30 % en 2009. Ça signifie quoi ?

Être pauvre aujourd'hui, c'est connaître la hantise des fins de mois dès le 15, c'est ne pas manger à sa faim, renoncer aux soins dentaires, à l'ophtalmo, ne pas se chauffer ni se loger correctement, rogner sur les dépenses loisirs, vacances, sorties. C'est la hantise de l'expulsion pour retard de loyer ou d'énergie. Les charges obligatoires du foyer payées, il ne reste que 5,60 euros de disponible pour la nourriture et les vêtements. C'est l'insuffisance des ressources : des salaires (17 % des salariés gagnent en moyenne 840 euros/mois), du RSA, des retraites, interdit de faire face aux charges du quotidien. L'augmentation du chômage (+ 56 % en cinq ans) touche tous les milieux.

Il faut que les aides solidaires se manifestent alors, pour éviter l'exclusion. Une écoute attentive, des aides matérielles, des pistes de défense des droits peuvent redonner courage.

Pourquoi les pères Noël verts ?

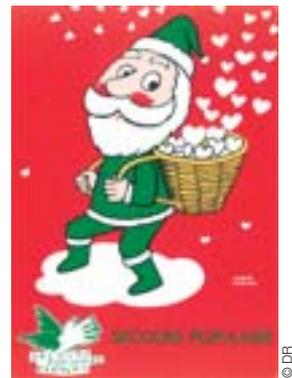
Rappels : aujourd'hui en France, 3 millions d'enfants, soit un sur

cinq, vivent sous le seuil de pauvreté, et on célèbre les 25 ans de la Convention internationale des droits de l'enfant ! Le Secours Populaire Français lance une collecte massive pour permettre au plus grand nombre de familles de fêter Noël dans la dignité. Nous mobilisons un maximum de gens pour contribuer à la réussite de repas festifs, de sorties au spectacle, de distributions de jouets et cadeaux, de sapins de Noël. Les pères Noël verts œuvrent aussi à l'étranger : en 2013, dix-huit Noëls organisés dans seize pays.

Que peut-on faire avec le Secours Populaire ?

Rejoindre une de ses 98 fédérations ou un de ses 663 comités locaux. Le SPF appelle à ne pas se résigner : la pauvreté n'est pas une fatalité. Le principe de solidarité qui a inspiré les grandes avancées sociales de la Libération doit inciter à agir... Tout ce qui est humain est nôtre. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR MARYLÈNE CAHOUET



ADAPTATION DE LA SOCIÉTÉ AU VIEILLISSEMENT

Un projet de loi inutile voire discriminatoire !



Bernard Ennuyer, ancien directeur d'un service d'aide et de soins à domicile, sociologue HDR⁽¹⁾, enseignant chercheur à l'Université Paris-Descartes, est intervenu sur ce sujet le 5 novembre dernier, lors d'une réunion nationale de nos responsables académiques. À titre de contribution au débat, il nous a fait parvenir un texte, dont on lira ci-dessous des extraits⁽²⁾, résumant son point de vue sur les principaux aspects du projet de loi.

Anticipation et prévention

La prévention en matière de santé est bien sûr nécessaire, mais elle n'est en aucun cas spécifique des plus de 60 ans. La prévention, particulièrement celle des inégalités sociales de santé, commence dès la conception d'un être humain et doit donc être présente tout au long de la vie.

Adaptation de la société au vieillissement

Adaptation du logement, nouveaux modèles d'habitat, aménagement des villes et des territoires, développement de la « silver » économie... autant d'objectifs non spécifiques au vieillissement mais concernant avant tout l'adaptation de la société, à tous les âges, aux situations de handicap et d'incapacité. Ce qui renvoie clairement à la loi du 11 février 2005, loi dite « pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées » sur laquelle le gouvernement vient de reculer, puisqu'il a différé de 3, 6, voire 9 ans, les dates d'accessibilité à un certain nombre de bâtiments recevant du public et aussi l'accessibilité aux transports. Immense paradoxe donc : d'un côté, pour le « vieillissement », on prône l'adaptation de la société, de l'autre, pour le « handicap », on recule les dates de mise aux normes d'accessibilité ! Qui plus est,

moins de 10 % des personnes de 60 ans et plus sont en situation d'incapacité relativement importante et il est donc tout à fait abusif d'assimiler personnes « handicapées » et personnes « âgées » (comme le font les articles 17 et 18 de la loi).

Accompagnement de la perte d'autonomie

Nos calculs, qui n'ont pas été contestés, montrent que les promesses concernant l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) ne sont financées qu'à 10 %, ne permettant en aucun cas aux départements de mettre en place les augmentations d'heures promises par le Premier ministre en février 2014.

Quant au soutien des aidants (droit au répit de 500 € par an maximum), les sommes mises en jeu permettront au mieux d'aider 156 000 familles alors que l'exposé des motifs de la loi reconnaît que 20 % des 4,3 millions d'aidants, soit 860 000 familles, sont en situation d'aide importante. On aide donc parcimonieusement à peine 20 % de ceux qui en auraient besoin. Il suffirait là aussi d'appliquer l'article 13 de la loi de 2005 qui prévoyait de supprimer en 2011 la barrière d'âge de 60 ans, discriminatoire pour les prestations en direction des « personnes dites âgées », permettant ainsi à un certain nombre de personnes âgées classées en GIR 1, 2, voire 3, d'accéder à la Prestation Compensatrice du Handicap qui est en moyenne, en euros, le double de l'APA...

Une loi inutile voire stigmatisante

Nul n'était besoin de faire une loi spécifique qui a comme grave inconvénient de stigmatiser les 16 millions de personnes de 60 ans et plus, alors qu'il s'agit pour l'essentiel d'appliquer des lois déjà existantes ou en cours (loi de 2005 et loi santé 2015). ■

PROPOS RECUEILLIS PAR JEAN-LOUIS VIGUIER



1. HDR, sigle utilisé dans l'enseignement supérieur français pour désigner l'habilitation à diriger des recherches.

2. Le texte intégral de la contribution de Bernard Ennuyer est disponible sur le site Internet : www.snes.edu

L'ARLÉSIENNE

La loi encore reportée !

Bernard Ennuyer considère que la loi dite d'adaptation de la société au vieillissement est inutile ; même s'ils en soulignent comme lui les très graves insuffisances, le SNES et plus globalement la FSU considèrent qu'elle est un premier pas ; ils continuent à faire pression pour qu'elle puisse être modifiée en profondeur et dénoncent le blocage du processus parlementaire.

C'est le principe même d'une loi sur le vieillissement que Bernard Ennuyer met en cause, au terme de son analyse des carences du dispositif actuellement encore en discussion ; il considère que les dispositions positives de la loi de 2005 sur le handicap, qui ne sont toujours pas appliquées, auraient permis de régler de nombreux problèmes, notamment le financement de la perte d'autonomie quelle qu'en soit la nature sans discrimination d'âge. **Plus de dix ans après la canicule de 2003** qui révéla brutalement la situation de nombreuses personnes, les gouvernements successifs se sont refusés à trouver des solutions pérennes. Pour le SNES, la FSU, la Sécurité sociale doit jouer son rôle sur les questions de perte d'autonomie comme sur les autres problèmes de santé ; le service public de son côté doit être à même d'organiser une politique d'hébergement accessible tout en développant une politique d'aide

et d'intervention au domicile assurée par des personnels qualifiés rémunérés en conséquence. **C'est l'un des axes de lutte des organisations syndicales de retraités et de nombreuses associations,** et voir ces dispositifs pérennisés dans une loi est à leurs yeux une nécessité.

En son état actuel la loi ne permet pas ces avancées. Votée en première lecture par les députés elle doit être maintenant soumise aux sénateurs : **rien n'est donc définitivement acté.** Le vrai chemin c'est la poursuite et l'intensification de la mobilisation. L'inquiétude et la colère grandissent en constatant que le gouvernement n'a pas encore inscrit à l'agenda du Sénat le vote de la loi, que le Premier ministre, lui, l'évoque pour 2016... Les actifs et les retraités, liés par le même sort, sont appelés à exprimer leur exigence de voir enfin ces questions réglées. ■ **ANNIE EVENO**

COREM

Allocataires et cotisants lésés

Le SNES s'est fait le porte-parole des collègues victimes des mauvais choix de l'UMR⁽¹⁾.

Le SNES, avec la FSU, a relayé auprès de l'Union Mutualiste Retraite l'inquiétude et le mécontentement légitimes des adhérents (actifs et retraités) du régime R1⁽²⁾ et du régime COREM (Complémentaire Retraite Mutualiste) lorsqu'ils ont découvert les mesures prises à leur encontre le 18 novembre. Les 110 000 allocataires du régime fermé R1, vestige de l'ex-CREF (Complémentaire de Retraite de l'Éducation nationale et de la Fonction publique), se sentent d'autant plus floués par la baisse annoncée de 33,33 % du montant de la rente qui leur sera servie à partir du 1^{er} janvier qu'ils ont déjà été pénalisés par la baisse de 17 % imposée lors de la crise du CREF en 2001.

Les cotisants du régime COREM subissent, quant à eux, une double peine : report de 60 à 62 ans de l'âge de liquidation à taux plein et dimi-

nution du montant de leur future rente avec un taux d'escompte réduit à 1,5 %. **C'est la raison pour laquelle la FSU a demandé un audit sur les comptes de l'UMR et un moratoire sur les mesures annoncées dans l'attente des résultats de cet audit.** Cette crise de l'UMR qui est née en 2002 sur les cendres du CREF confirme les dangers d'un système de retraite par capitalisation. C'est

l'occasion pour le SNES de rappeler son opposition à toute réforme par points ou par comptes notionnels, et son exigence d'une consolidation de la retraite obligatoire par répartition fondée sur la solidarité intergénérationnelle. ■

GEORGES BOUCHARD

(1) Union Mutualiste Retraite
(2) Régime créé en 2001 suite au fiasco du CREF.



POUR UN COUP D'ARRÊT À LA DÉGRADATION DE LEUR SITUATION

Les retraités dans l'action en 2015

Le 26 novembre, les organisations de retraités engagées dans les actions du 3 juin et du 30 septembre 2014 ont décidé d'ouvrir de nouvelles perspectives de mobilisations unitaires pour le premier semestre 2015.

En 2014, les retraités ont manifesté pour le pouvoir d'achat et une loi sur le vieillissement qui corresponde aux attentes. Ils poursuivront en 2015 : les mesures dérisoires sur les « petites » pensions, des mesures fiscales contestables (suppression de la première tranche, manipulation sur la CSG...), ne sont pas une réponse acceptable.

Le calendrier de la « loi sur le vieillissement » est enfin publié mais la loi est programmée au premier trimestre 2016 en contradiction avec les très récentes déclarations de la secrétaire d'État.

À quoi va servir la CASA en 2015 ? Combien de temps encore les familles vont-elles attendre la revalorisation de l'APA et la réduction du reste à charge ?

Par ailleurs les hypothèses évoquées lors du colloque du COR sur un nouveau mode d'indexation des retraites sont plutôt inquiétantes.

La dégradation du pouvoir d'achat, aggravée par les politiques d'austérité, touche les retraités et les actifs ; les réformes brutales des retraites entamées par Sarkozy ont été poursuivies par Hollande, suppression de la demi-part liée au veuvage, fiscalisation des majorations pour avoir élevé au moins trois enfants, CASA. Dans ces conditions, syndicats et associations proposent une mobilisation unitaire par étapes.

La lettre unitaire aux groupes parlementaires a rencontré peu d'écho ; l'intention est les inviter à une réunion le 23 janvier 2015 dans les locaux du CESE à Paris, réunion qui sera suivie d'un point de presse. Une initiative départementale est prévue début janvier avec dépôt d'un mémorandum/cartes de vœux aux préfets et aux conseils généraux.



Sur la banderole, tout un programme !

Les organisations n'acceptent ni le gel des pensions ni le report d'une éventuelle revalorisation au 1^{er} octobre. Aussi prévoient-elles une manifestation décentralisée (au niveau des départements ou des régions) le 1^{er} avril 2015 pour réclamer notamment le retour à la revalorisation annuelle de toutes les pensions au 1^{er} janvier, l'indexation sur les salaires, l'annulation des mesures fiscales régressives et la prise en charge de la perte d'autonomie par la Sécurité sociale dans un cadre solidaire avec des personnels qualifiés et décentement payés.

Il est temps de porter un coup d'arrêt aux politiques rétrogrades. Mais, pour ce faire, actifs et retraités doivent agir ensemble. ■

MARYLÈNE CAHOUET

VIE SYNDICALE LOCALE

Assemblée générale commune

Les retraités FSU du Tarn et de la Haute-Garonne étaient conviés à une AG commune de leur SFR respective, le 20 novembre 2014.

Cette AG annuelle commune n'entérine pas une modification territoriale ; elle est seulement la reprise d'une tradition ancienne... mais un peu oubliée : dans un contexte difficile, il a semblé bon de renouveler cette expérience.

C'est ainsi qu'une cinquantaine de militants des deux départements se sont retrouvés à Gaillac pour s'informer, débattre et envisager les prochaines actions, **dans des conditions matérielles dont les camarades du Tarn doivent être remerciés.** Marylène Cahouet représentait la SFRN.

Question centrale de toutes les interventions : **et maintenant que**

faisons-nous ? et avec qui ? Les questions revendicatives ont été abordées :

- **le pouvoir d'achat** des retraités, la nécessité pour tous, actifs et retraités de le défendre ;
- **la protection sociale.** Pour les participants la **privatisation rampante de la Sécurité sociale**, l'abandon progressif de la solidarité nationale mettent en danger cet acquis social ; les dépassements d'honoraires, les délais pour obtenir une consultation sont aussi venus dans le débat ;
- **l'importance de la prévention** à tous les âges qui est développée

aussi bien dans la loi santé que dans la loi adaptation de la société au vieillissement est pervertie par l'insistance à évoquer la responsabilité individuelle ;

• **la fiscalité** : pour tous, le consentement à l'impôt, pilier de la démocratie est en danger du fait de l'injustice fiscale – niches fiscales, fraude –, et par le sentiment de ne pas avoir le « juste retour » escompté du fait des replis et des insuffisances voulus des services publics. Accord de tous pour revendiquer une véritable réforme fiscale.

Après une interruption festive concoctée par nos camarades du Tarn, pays de cocagne, les travaux ont repris l'après-midi.

La question de l'implication des militants de la FSU dans la FGER a été abordée : pas de refus mais quelques réticences selon la situation dans chaque département.

Le débat a ensuite porté sur le **TAFTA** (*Trans-Atlantic Free Trade Agreement*, comme on dit Outre-Atlantique), sur le secret entretenu autour de ces négociations qui sont un déni de la démocratie et sur les dangers contenus dans cet accord.

Enfin à 20 kilomètres de Sivens, l'AG ne pouvait pas ignorer cet événement qui marque profondément la région. Accord unanime

pour s'élever contre la violence policière qui a conduit à la mort un très jeune homme. **Mais les syndicats et les associations ont beaucoup de mal à se faire entendre des jeunes** ; le problème de l'organisation des manifestations a donc été posé : le débat contradictoire a été vif mais correct, chacun développant ses arguments. **Assemblée générale commune**, l'expérience est à renouveler et à élargir à d'autres départements, voire à généraliser à toute l'académie. ■

JACKY BRENGOU

AGENDA SYNDICAL

- **8 janvier** : rencontre des neuf organisations de retraités (CFTC, CGC, CGT, FGR, FO, FSU, Solidaires, LSR et UNRPA).
- **14-15 janvier**, Paris au S4. Stage SNES retraités : ARS et plan santé.
- **23 janvier**, Paris, siège du CESE : rencontre des neuf organisations avec les groupes parlementaires.
- **5 février**, mairie des Lilas : réunion à la FSU de la SFR.

ÉCHOS DES JOURNÉES D'AUTOMNE

Impressions parallèles

Deux camarades de l'académie de Toulouse étaient présents aux journées d'automne 2014 de la SFR-FSU : Alexis Legasa du Lot pour la première fois, Monique Theulé des Hautes-Pyrénées pour la troisième : dialogue pour bilan rapide.

Pourquoi assister à ces journées ?

Alexis Legasa : Jeune retraité dans le Lot, mais ancien militant en région parisienne, j'ai pris contact avec le S1 du SNES de mon nouveau département. Et j'ai découvert un monde que je ne connaissais pas du tout, celui des retraités du SNES et de la FSU par le biais de la FGR-FP. C'est donc par curiosité et nécessité intellectuelles que j'ai décidé de participer aux Journées d'automne.

Monique Theulé : C'est ma troisième participation et je n'ai jamais été déçue.

Par quoi avez-vous été particulièrement intéressés ?

A. L. : La table ronde sur l'accès aux soins a été particulièrement instructive. Les points de vue des intervenants, médecins, économiste, chercheur, mutualiste, tous impliqués dans le monde de la Santé, avec des focales différentes étaient passionnants.

M. T. : En effet. Elle était animée, excusez du peu, par le Pr Grimaldi, le Pr Salomé, président de la Conférence régionale de la Santé du Nord-Pas-de-Calais, M. Batifoulier, économiste et auteur du livre *Capital Santé* et M. Martinez de la MGEN. Difficile de résumer la richesse des interventions qui ont porté sur l'organisation de l'offre de soins, l'absence d'adaptation au problème des maladies chroniques, les contradictions liées à l'instauration de la Sécurité sociale, le dépérissement lent et sûr de notre système de santé, les difficultés des (vraies) mutuelles, le rôle dévastateur de l'ANI...



En quoi cela vous est-il utile dans votre engagement quotidien ?

A. L. : L'exposé et le débat sur le syndicalisme retraités m'ont beaucoup apporté. J'ai pu constater que, par le biais des organisations syndicales, de nombreux retraités avaient des vies de citoyens très actifs. Il va de soi que j'ai beaucoup appris et que cela m'aidera à casser les lieux communs et clichés sur les retraités.

M. T. : Comme à chaque fois, les intervenants ont enrichi ma réflexion et je m'en trouve mieux armée pour mon action militante dans mon département. ■

**PROPOS RECUEILLIS
PAR JEAN-LOUIS VIGUIER**

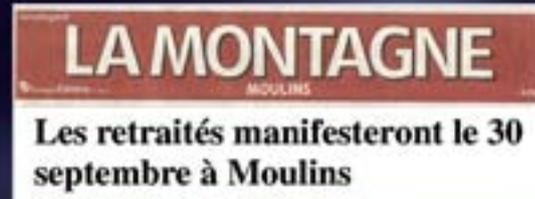
RADIO, TÉLÉ, PRESSE ÉCRITE

Avis de tempête sur les médias

Associated Press, l'une des plus grandes agences de presse mondiales, a ouvert la voie à un journalisme automatisé, en utilisant des « progiciels » pour créer certains types de dépêches. Les journalistes se sont sentis menacés ; pourtant le danger vient moins de la concurrence des robots que de leurs propres pratiques.

À l'heure où nous bouclons ce dossier, nous apprenons que *Charlie Hebdo* a été victime d'une attaque particulièrement odieuse et meurtrière. Nous dénonçons cet attentat abominable : la presse paye un lourd tribut pour sa liberté avec l'assassinat de grands combattants de cette cause.

Dossier réalisé par Marylène Cahouet, Annie Eveno, Jean-Pierre Billot, Robert Jacquin, Daniel Rallet.



Le Tarn libre
LE JOURNAL DU TARN

Le 30 septembre, les retraités tarnais ont manifesté à Albi pour une revalorisation de leur pouvoir d'achat.



Les retraités rue de l'Hôtel de Ville à Albi avant de se diriger vers la préfecture...

COPIE À REVOIR

Oublis, nouvelles rak

Les auditeurs, les téléspectateurs, les lecteurs... n'ont pas vu de 20 000 manifestants à Paris à l'appel de neuf org

Le phénomène n'est pas nouveau et chacun peut le constater dans la plupart des médias : pensée unique martelée, invasion du fait divers, chronique des people, rabâchage d'infos en boucle, refus de prendre en compte les mouvements sociaux... c'est le règne de la désinformation, de la manipulation dans les médias. Les journaux télévisés des chaînes privées ou publiques se ressemblent étrangement. Peu de différence également dans le traitement de l'information radiophonique. Chacun se souvient encore du matraquage médiatique en faveur du vote pour le référendum européen en 2008. Les plus grandes fortunes possèdent les journaux : Bernard Arnaud *Les Échos*, Serge Dassault *Le Figaro*, Patrick Drahi *Libération*... Mais la plupart des quotidiens, de *Nice Matin* à *L'Humanité*, appellent au secours et les plans de licenciement succèdent aux plans de restructuration. Les causes du mal sont connues : méfiance et désaffection des lecteurs pour la « presse-papier », concurrence de la presse gratuite intégralement financée par des annon-



Les retraités ne veulent pas être « une variable d'ajustement » pour le gouvernement



Une presse écrite plus attentive à nos mobilisations.

otchées en boucle...

ont pas été informés des mobilisations des retraités le 3 juin qui ont pourtant rassemblé plus ganisations.

ceurs, disparition inquiétante des kiosques et inégalité de la répartition de la publicité et des subventions publiques... Faute de financements autonomes, les journaux ont recours aux investisseurs qui influent sur la ligne éditoriale. Et le journalisme abandonne son rôle de contre-pouvoir démocratique. Ainsi les groupes de presse du Québec ont réduit la lutte des étudiants de mai 2014 pour le droit à l'éducation à une protestation d'enfant gâtés.

Si l'image de la personne âgée rivée à son poste de télévision est un lieu commun, nul ne peut nier l'usage important, même s'il est variable, qu'en font les retraités avec le souci de rester branchés sur le monde, et de s'informer. Le traitement par la majorité des médias de la situation des retraités est malheureusement exemplaire. « Du pouvoir gris » aux « nantis égoïstes », on n'en finirait pas d'égrener les qualificatifs. Et quand *Le Parisien* titre « Les retraités ne roulent pas sur l'or », c'est pour inciter à adhérer à la retraite par capitalisa-

tion. Et chacun se souvient des émissions montrant les retraités se dorant au soleil dans un pays exotique. Alors une mobilisation de retraités pour certains médias, c'est vraiment inutile voire nuisible de la mentionner. De façon générale, force est de constater le peu d'échos des mouvements sociaux et le déploiement d'un « imaginaire au rabais fabriqué quotidiennement par les media de masse... le pire adversaire de l'imagination politique, de toute alternative »⁽¹⁾.

Alors au milieu de ce vacarme, s'élèvent d'autres voix attachées au pluralisme et à une conception citoyenne du journalisme, celle d'un contre-pouvoir démocratique. Et l'usage du net qui se développe très rapidement et pas seulement dans les jeunes générations peut générer une pratique différente de l'information. Aux retraités aussi de s'impliquer en nombre dans l'interactivité de ces réseaux. ■

(1) Revue *Cassandra/Horschamps* 91, septembre 2012.



© DR

UNE AUTRE PRATIQUE DU MÉTIER

Entretien avec Géraldine Delacroix

Elle a plutôt l'habitude de faire parler les autres ; ici les rôles sont inversés et c'est la journaliste qui se soumet, de bonne grâce et pour la bonne cause, à la question.

Quel était le projet à la création de *Médiapart* ?

Le projet répond au besoin d'une presse indépendante des pouvoirs politiques, économiques, des annonceurs et financée uniquement par ses lecteurs. À l'heure actuelle, il est très coûteux de faire un journal papier. Internet est un média interactif qui associe les journalistes qui travaillent selon les critères classiques de la profession, enquêtent en toute indépendance et sont accompagnés par les lecteurs qui complètent, argumentent, débattent et produisent eux-mêmes de l'information puisque *Médiapart* est fondé sur l'idée qu'un journal ne peut être exhaustif. [...] Toute l'équipe de *Médiapart* avait déjà travaillé sur l'interactivité, la participation citoyenne.

Quel bilan ?

Et le bilan est positif : économiquement et sur le plan de la participation, secteur dont je m'occupe : il y a plus de cent contributions de lecteurs publiées par jour, près d'un million de commentaires par an. Nous avons 35 journalistes à temps plein et quelques pigistes, 105 000 abonnés et des projets de développement ; nous travaillons aussi sur des « équivalents » *Médiapart* à l'étranger, en Espagne et en Angleterre surtout.

Quelles formes prennent les contributions ?

Quand on s'abonne à *Médiapart*, on a automatiquement un blog perso et un blog collectif pour échanger autour d'un thème. Les journalistes nouent plutôt la discussion à partir des commentaires de leurs articles [...]. Les journalistes reçoivent beaucoup de messages directement des lecteurs et y répondent la plupart du temps. C'est un dialogue qui n'est pas public mais essentiel. Il y a un service abonné à Poitiers qui compte cinq personnes à temps plein et qui répond aux courriels. C'est donc la grande différence avec les autres médias qui ne prennent pas vraiment en compte l'existence du public. Ce n'est pas toujours très confortable car nous recevons aussi des critiques.

Responsable de la participation, en quoi consiste la fonction ?

Mon rôle, c'est de faire vivre cette communauté, de susciter l'intérêt des lecteurs pour la production des autres lecteurs, qui sont contributeurs. J'essaie d'organiser ce dialogue et de mettre en avant les « contributions les plus intéressantes » en faisant un peu de place pour tout le monde... Cela passe par la modération des commentaires, la recherche de ce qui va être à la une.

De ce fait, ce sont beaucoup de discussions avec les gens qui nous écrivent. Et j'essaie aussi d'en faire venir d'autres. C'est beaucoup, de formation, de soutien aux gens qui nous accompagnent.

Cette pratique est d'abord une pratique de jeunes. Sur les sites de médias existants comme *lemonde.fr*, vous avez une équipe qui s'appelle « les décodeurs », qui décryptent l'actualité, regardent si les politiques disent vrai ou faux, et c'est une petite équipe jeune, qui dialogue tout le temps avec les gens. Ils ont toujours été sur le web. Ça infuse par la jeunesse. [...] Les jeunes sont habitués à discuter tout le temps sur internet et les plus anciens s'y mettent, comme chez nous, parce que c'est une rédaction aussi qui mélange des journalistes qui ont de la bouteille et de l'âge et d'autres plus jeunes.

Mais *Médiapart* c'est d'abord un organe d'investigation ?

C'est la base de *Médiapart*, un de ses piliers. Il s'agit d'aller enquêter sur les affaires financières, politiques, sur les dessous du pouvoir et ses ressorts. L'équipe de *Médiapart* est en partie organisée en fonction de cela et c'est ce que permet le web. On n'est pas obligés de sortir un vingt-quatre pages tous les jours : les journalistes peuvent donc prendre le temps pour enquêter. Ce sont des spécialistes des techniques d'investigation [...]. Par exemple, nous avons sorti à propos de la mort de Rémy Fraysse les éléments qui montraient que les gendarmes savaient très bien ce qu'ils avaient fait, contrairement à ce qu'a dit le gouvernement. Nous avons des journalistes qui connaissent bien la question de la répression policière ; il y a donc l'investigation et la connaissance du terrain.

En fait, l'investigation c'est aller voir derrière, ne jamais croire ce qu'on vous dit. C'est une démarche.

Une autre fonction de Médiapart est d'animer le débat intellectuel en France, est-ce facile?

C'est un vrai travail d'investigation que d'aller chercher les personnes qui apportent quelque chose de neuf à la pensée. On a un journaliste qui ne fait que ça et chaque journaliste dans son secteur travaille aussi à récupérer les choses innovantes et intéressantes. C'est un travail important de recherche et de mise en scène. Ainsi, on a publié récemment un débat entre Rokhaya Diallo et Jean-Loup Amselle sur le racisme en France et on fait des recherches à l'étranger pour sortir de la vision franco-française.

Vous utilisez aussi beaucoup la vidéo

Oui, une fois par mois depuis 2012, et ça permet de fournir une autre façon de produire de l'information. Vous voyez la personne qui parle avec ses mots et

vous pouvez lui permettre de développer davantage, de la titiller... Cela permet de toucher des gens qui n'iraient pas forcément lire de grandes interviews. ■



Charlie Hebdo doit vivre !

3 JUIN - 30 SEPTEMBRE

L'oreille des médias

Manifestation nationale du 3 juin à Paris, 20 000 retraités venus de toutes les régions de France ; les nombreux journalistes présents les questionnent sur leur pouvoir d'achat et leurs conditions de vie. Les réponses sont édifiantes mais, à part quelques articles (*La Croix*, *L'humanité*, *Libération*, *20 Minutes*), l'événement est superbement ignoré par les médias. *France 3* fait même l'apologie du projet de loi dans un reportage sur une personne en perte d'autonomie qui, nous dit-on, verra en 2015 son horaire d'aide augmenter de 3 à 5 heures par jour !

Pour le 30 septembre, la section fédérale des retraités FSU de l'Île-de-France propose de terminer la manifestation parisienne devant le siège de France Télévision et d'y demander une audience pour protester contre la non-information des téléspectateurs et d'envoyer un communiqué à l'AFP.

Résultat : des délégations sont reçues à la préfecture et au siège de la télévision. La conférence de presse tenue par les organisateurs quelques jours avant la journée connaît une présence inhabituelle. Les interviews sont diffusées, au cours des jours précédant la

manifestation par les radios. Le soir du 30 septembre, le JT de *France 3* régional ainsi que celui de *TF1* relaient l'événement. ■

UN AUTRE REGARD CONTESTER ET PROPOSER TRANSFORMER LES MÉDIAS

Une urgence démocratique, un combat politique !

Dans tous les domaines, prolifèrent des informations aux yeux bandés qui maltraitent (le mot est faible) les questions abordées et le pluralisme des opinions : sur les inégalités de classe et de genre, sur les mouvements sociaux, sur les questions économiques, les questions judiciaires et bien d'autres.

Pour changer un autre regard

Fakir (<http://www.fakirpresse.info/>) vendu 3 euros en kiosque, mensuel dynamique, vise un grand public. Participe à la campagne « Sauvons Là-bas si j'y suis » pour protester contre la suppression de l'émission de Mermet.

Acrimed (<http://www.acrimed.org/>) organise le 31 janvier 2015 à la Java (Paris - 10, rue du Faubourg-du-Temple), de 14 h à 21 h 30, la « première journée de critique des médias ».

L'AUTRE PRESSE

Deux réalités contradictoires

En dehors de la presse dite d'information politique ou générale existent une nuée de publications qui ont envahi les rayons des kiosques ou nous arrivent par voie postale. Ces publications représentent la plus grande partie des publications-papier mais couvrent des champs totalement différents voire totalement contradictoires.

La presse spécialisée, un segment rentable.

Elle regroupe les publications (1 200 titres) visant un lectorat ciblé : ce sont les magazines culturels, scientifiques, artistiques, sportifs, la presse dite féminine...

C'est dans ce secteur que l'on trouve les magazines *Notre Temps* et *Pleine vie* destinés aux plus de 50 ans, l'un appartenant aux éditions Bayard, l'autre à la maison italienne Mondadori. Ces deux titres représentent les plus fortes ventes de 2013 de la presse spécialisée (736 000 et 705 000 exemplaires) suivies par *Télérama* (586 000).

Même si les ventes de la presse spécialisée diminuent chaque année, les grands groupes industriels et les fonds de pension ne s'y trompent pas ; ils tiennent à s'implanter dans le secteur le plus accessible au marché publicitaire.

Bénéficiant d'aides publiques et de la réduction du taux de TVA comme l'ensemble de la presse, ces

journaux se transforment en véritables catalogues publicitaires.

Par contre la presse sociale en difficultés.

Les publications des mutuelles, des associations, des syndicats sont en majorité regroupées au sein du Syndicat de la Presse Sociale (150 éditeurs, 170 publications dont *Pour*, *L'US*, etc., 20 millions de lecteurs potentiels). Diffusée pour l'essentiel par voie postale, elle a été victime de la privatisation de La Poste et des augmentations de tarifs. La réforme des aides publiques à la presse, devenue effective en janvier 2014, la pénalise lourdement ; des négociations se sont ouvertes avec le gouvernement mais la réorientation des aides vers la presse dite d'information politique et générale semble l'exclure du nouveau processus en l'assimilant à la presse spécialisée traditionnelle. La presse sociale, presse citoyenne

DES LECTEURS, AUDITEURS, TÉLÉSPECTATEURS PRENNENT LA PAROLE

Verbatim

En vrac : réactions de retraités du SNES sur les médias, recueillies à la sortie d'une réunion ; l'impression que tout est digéré, formaté, le pluralisme des idées balayé.

« Combien de fois j'ai eu envie de jeter une chausure sur la télé !

« Je fuis les émissions « politiques » même si elles font intervenir des personnes que j'apprécie puisque ceux-là ne me diront rien que je ne sache déjà.

« *Ce soir ou jamais* quand cette émission a été créée je la regardais régulièrement. Après une longue interruption je suis tombée sur un épisode où Frédéric Taddéi avait invité Jacques Attali et Eric Zemmour... cela ne m'a pas donné envie de recommencer.

« Le paradoxe, c'est qu'il faut bien qu'on les fréquente, les chiens de garde, pour les combattre !

« Il faut des rencontres et des débats comme par exemple après la projection militante du film *Les nouveaux chiens de garde* pour s'y retrouver. Heureuse-

ment, militants de gauche et abonnés à *Politis* et à *l'Humanité*, cela nous remet en accord avec des médias plus en phase avec nos valeurs.

« La télé ? Rien, si ce n'est de l'événementiel racoleur ou l'omniprésence de Christophe Barbier... La radio ? Rien depuis Mermet si ce n'est la langue de bois ou les dépêches AFP. La presse écrite ? Même *Le Monde* a adopté une ligne d'où la pluralité est exclue. Il ne reste que la presse d'opinion ou satirique, Internet et les médias alternatifs comme *Médiapart*.

« J'aime la radio et j'écoute régulièrement *France Inter*, en journée et assez souvent le soir. Les émissions sont intéressantes et l'atmosphère agréable. Toutefois, une grosse réserve en ce qui concerne l'information. Les journalistes déversent trop le discours libéral et dominant.

Cash Investigation sur France 2 : une bonne émission d'enquête dont l'existence est surprenante.

« J'ai découvert la chaîne Public-Sénat, notamment la tranche 8 h 30-9 h 30, où l'on décortique l'info de façon souvent intelligente avec le débat des éditorialistes qui invite aussi des journalistes de *l'Humanité*, ce n'est pas fréquent.

« La source d'information pour moi a toujours été la presse écrite. Cela le reste en partie.

« J'ai longtemps (pendant quarante ans) été acheteur et lecteur quotidien du *Monde*. Et puis son libéralisme bien tempéré ont fini par me faire craquer. Je ne l'achète plus, néanmoins je continue à le consulter sur le net.

« J'évite les émissions radio avec intervention des auditeurs, je ne supporte pas celles d'Europe 1.

« Au quotidien, je suis abonné à *Médiapart*, dont le côté complotiste est parfois pénible, mais qui me semble tenir une ligne plus ferme et dans ses articles de fond offrir de la matière à réflexion.

« Quand je veux connaître un peu mieux le point de vue du patronat, je lis *Les Échos*, mais c'est quand même peu fréquent car il faut avoir le cœur bien accroché. Je suis aussi abonné à *Alternatives économiques* et depuis son lancement récent à *Altereco+*.

« Je ne regarde presque jamais les JT, sauf parfois la fin du 28 mn d'Arte en attendant le film... Les rares fois où cela m'arrive de regarder un JT d'une « grande chaîne », c'est affligeant de bêtise et de conformisme.

« Je n'écoute plus la radio le matin. Cela sauve ma journée, au moins jusqu'à midi. ■

POUR NE PAS CONCLURE

Basta !⁽¹⁾

« Vous voulez une presse libre ? Nationalisez-la »

La question des médias intéresse tous ceux

qui rêvent d'une autre politique, d'une autre société même s'il est vrai que le sujet n'est pas au centre des préoccupations syndicales : le succès de *Les nouveaux chiens de garde*⁽²⁾ de S. Halimi, qui dénonce la pression des actionnaires sur les journaux qu'ils financent, montre que le sujet intéresse, que les alternatives existent.

Comment ne pas soutenir l'action d'Acrimed (Action-Critique – Médias), association militante qui déploie une activité d'observation et de critique des médias ? Ainsi à l'occasion des dernières élections présidentielles, l'association a repéré le mépris, voire l'hostilité des médias à l'égard des « petits » candidats, quitte à contourner la loi, et le traitement des élections sur le modèle de la compétition sportive (pronostics, images des coulisses, tactique...).

L'exigence d'une autre politique des médias, d'une refondation démocratique, d'un modèle radicalement différent est tenace. En 1928, Léon Blum suggère l'établissement d'un service public de l'information généraliste. « Vous voulez une presse libre ? Nationalisez-la »⁽³⁾. Pierre Rimbart, dans *Le Monde Diplomatique* de décembre 2014, expose le projet de médias soustraits à l'emprise de l'État et de l'argent, notamment par la création d'un service



Non à la pensée unique.

mutualisé financé par la cotisation sociale, en supprimant aides publiques et publicité. Henri Maler, un des cofondateurs d'Acrimed, avance un certain nombre de propositions. Citons entre autres le service public de l'information et de la culture, fondé sur la propriété coopérative et la propriété publique, le renforcement des droits et des pouvoirs des journalistes par la création d'un statut juridique donné aux rédactions, la refonte du système d'aide à la presse, la fin de la privatisation de TF1... projet qui suppose la remise en cause des traités européens.

Alors, face à la pensée unique, à la « diversion du fait divers » (Bourdieu), « au journalisme de révérence », il est urgent que la question des médias prenne place au cœur des préoccupations syndicales et devienne un enjeu démocratique et politique pour tous. ■

(1) *Basta!* : ce sont six journalistes qui de manière totalement indépendante (financement par appel aux dons) enquêtent et décryptent l'actualité. www.bastamag.net

(2) *Les nouveaux chiens de garde* Serge Halimi Paris 1997 ; actualisé et réédité Liber-Raison d'agir 2005 ; adaptation cinématographique janvier 2012.

(3) *Le Populaire*, 1^{er} avril 1928.

Dans cette rubrique, Marie-Louise Billy et Robert Jacquin vous répondent ; envoyez vos questions à **L'US-Retraités**, 46, avenue d'Ivry, 75647 Paris Cedex 13 ou par mail à enretraite@snes.edu
Permanence téléphonique les mercredi et jeudi : 01 40 63 27 32 et 01 40 63 27 31

BON À SAVOIR

Les garagistes ont une obligation de résultat

Parmi les cauchemars de l'automobiliste le passage chez le garagiste occupe une place de choix, aussi n'est-il pas désagréable de savoir que le garagiste qui signe en accord avec un client un devis ou un ordre de réparation a **une obligation de résultat**. La jurisprudence est constante à ce sujet, la Cour de cassation vient de le rappeler aux garagistes et autres réparateurs⁽¹⁾. Elle s'appuie sur les articles 1147 et 1315 du code civil qui permettent de préciser que c'est au garagiste d'apporter la preuve que le dommage provient d'une cause étrangère ou de la faute du client⁽²⁾. Elle considère qu'il appartient au garagiste de prouver que la persistance de la panne ne provient pas de prestations insuffisantes en regard de l'obligation de résultat qui lui incombe. La jurisprudence précise également que le garagiste est responsable des problèmes dont l'origine est incertaine.

Dès qu'un devis est établi ou un ordre de réparation écrit, ces derniers tiennent lieu de contrat. Or selon l'article 1134 du code civil : « *les conventions librement formées tiennent lieu de loi à ceux qui les ont passées. Elles doivent être exécutées de bonne foi* ». Ceci en plus de l'obligation de réparer dans le délai fixé dans le devis.

De même la Cour de cassation se prononce sur les détériorations qui pourraient survenir pendant la durée de la prise en charge du véhicule, elle réaffirme la responsabilité du garagiste devant rendre le véhicule en l'état où il l'a reçu, sinon il devra prouver que les détériorations existaient au moment de sa réception.

(1) Arrêt de la Cour de cassation n°12-23467 du 5 février 2014.

(2) Article 1315 : « *celui qui réclame l'exécution d'une obligation doit le prouver* ».

COMMENT S'OPPOSER À

L'utilisation de ses données personnelles à des fins de prospection

Suite à une collecte frauduleuse de votre adresse, votre téléphone sonne, votre ordinateur est envahi de spams : propositions d'assurances, des demandes de dons...

La législation française permet de s'opposer à l'utilisation ou à la cession des données nominatives le concernant (article 38 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978), mais n'interdit pas la mise à dis-



position de fichiers. Le décret d'application de la loi « informatique et libertés » du 25 mars 2007 donne le droit d'exiger votre consentement et de cocher la case « données non transmises à nos partenaires à des fins de prospection commerciale ». Le droit de radiation auprès des sociétés dont vous êtes client ou des associations dont vous êtes membre est simple : envoyez une lettre demandant que vos coordonnées ne figurent pas dans leur fichier de prospection. Vous pouvez aussi vous inscrire sur une liste d'opposition – la liste Robinson/Stop Publicité – celle-ci est transmise par l'UFMD⁽¹⁾ chaque trimestre à ses adhérents (vente par correspondance...) qui se sont engagés à respecter l'opposition des consommateurs. **Pour le démarchage téléphonique**, les opérateurs doivent offrir à leurs abonnés la possibilité de s'inscrire sur une liste d'opposition gratuitement : soit la liste rouge que tout le monde connaît, soit la liste orange qui permet de n'avoir plus ses coordonnées communiquées à des entreprises à des fins de prospection. La loi Hamon relative à la consommation du 17 mars 2014 a créé dans le code de la consommation une liste d'opposition aux démarchages téléphoniques ; le consommateur pourra s'inscrire sur cette liste gratuitement ; il devra aussi être informé de la possibilité de s'y inscrire au moment de donner ses coordonnées téléphoniques à un professionnel. La loi interdit également la vente ou la location de fichiers contenant les données des clients inscrits sur la liste d'opposition, à l'exception de celles qui concernent les fournitures de journaux ou de magazines. **La prospection directe par courriels**, pour des biens ou des services, qui utilisent les coordonnées personnelles non consenties est interdite. Si vous recevez dans votre messagerie des courriers électroniques non sollicités (spams), vous pouvez les transmettre à : www.signal-spam.fr. Cette plate-forme nationale de lutte contre le spam transmet chaque mois à la CNIL la liste des principaux émetteurs de spams français. La CNIL peut procéder à une enquête et sanctionner ces « spameurs » si les faits sont établis. ■

(1) Union Française du Marketing Direct : 60, rue de la Boétie, 75008 Paris.



VICTIME D'UN CRIME D'ÉTAT

Maurice Audin

Chaque année l'Association Maurice Audin remet un prix de mathématiques à deux lauréats : l'un exerçant en Algérie et l'autre en France. Pierre Audin⁽¹⁾ nous parle de son père.

Qui était Maurice Audin ?

C'est mon père. C'est assez curieux de n'avoir jamais eu qu'un père jeune et beau, de ne le connaître que par quelques photos en noir et blanc, d'avoir plus de deux fois son âge et de devoir répondre à cette question. Maurice Audin était un jeune père de trois enfants, assistant à la fac d'Alger en mathématiques, communiste algérien militant pour l'indépendance de l'Algérie sous domination française. Il a été arrêté, torturé et assassiné en juin 1957 par les parachutistes de l'armée française. Il avait 25 ans. Il est devenu un symbole pour les démocrates de France et d'Algérie en lutte contre la guerre d'Algérie et les atrocités commises au nom de la France, arrestations, exécutions sommaires, utilisation massive de la torture, déplacements de population, camps de concentration... Aujourd'hui, le « pays des droits de l'homme » n'a toujours pas condamné officiellement ces pratiques.

Quel est son itinéraire ?

Maurice Audin suit les pérégrinations de ses parents dans une époque difficile (les années 1930, la Seconde Guerre mondiale). Fils de gendarme, il étudie dans une école militaire d'abord en Algérie, puis en France, à Autun. Mais ses lectures, ses préoccupations humanistes et anticolonialistes, sa passion pour les mathématiques l'éloignent rapidement du milieu militaire. Il rentre à Alger. À dix-neuf ans il s'engage au Parti communiste algérien, il se marie à vingt et un ans, il milite clandestinement avec sa femme tout en démarquant sa carrière universitaire à Alger.

Quels combats pour faire sortir la vérité sur sa mort ?

Quelle vérité ? Les tortures, l'assassinat camouflé en évasion ? La vérité est établie depuis 1958 avec la publication du livre

de Pierre Vidal-Naquet, *L'affaire Audin*. Quant aux détails, qui l'a assassiné, ce qu'on a fait de son corps, l'espoir de les connaître s'amenuise au fur et à mesure que les témoins disparaissent. Les rares encore vivants sont séniles ou décidés à cacher la vérité. Connaître la vérité, la faire reconnaître officiellement a été la croisade de ma mère, soutenue par des avocats, des anonymes participant à des comités « Audin », des municipalités, des associations, le SNES, le PCF, *L'Humanité*...

Maurice Audin, un modèle pour toutes les générations ?

Diffuser des tracts ou des journaux à Alger en 1957 était qualifié de terrorisme. Les résistants à l'occupation nazie étaient qualifiés de terroristes. Ces « terroristes » sont des héros parce que les idées de progrès sont celles qui finissent par gagner. Cependant, en France, la seule avancée est l'annonce que Maurice Audin ne s'est pas évadé : la route est encore longue pour que Maurice Audin prenne sa place aux côtés de Manouchian et de Jean Moulin.

L'actualité de Maurice Audin en Algérie ?

Depuis l'indépendance, l'ancienne place Liautey est devenue la place Maurice Audin. De nombreux bus qui circulent dans Alger ont comme terminus « Place Audin », un nom qui fait partie du quotidien des Algérois. Depuis mai 2012, cette place est désormais ornée d'une plaque commémorative et d'un portrait qui rappelle au passant qui était Maurice Audin. ■

**PROPOS RECUEILLIS
PAR MARYLÈNE CAHOUE**

(1) Pierre Audin se présente lui-même comme « fils de son père, frère de sa sœur et professeur détroqué de mathématiques, devenu médiateur scientifique au département de mathématiques du Palais de la découverte ».

OULIPO

Brouillon pour un Atlas

Une œuvre en ligne de Michèle Audin

L'OULIPO, qu'est-ce ceci ? Qu'est-ce cela ? Un Ouvroir pour fabriquer de la Li Po c'est-à-dire de la Littérature Potentielle ! Écrit comme ça, ce n'est pas très éclairant mais est-ce plus lumineux si on ajoute que Raymond Queneau est un des pères fondateurs de cette entreprise qui consiste à faire de la littérature en s'inventant des contraintes ? Bref « un auteur oulipien » c'est « un rat qui construit lui-même le labyrinthe dont il se propose de sortir ».

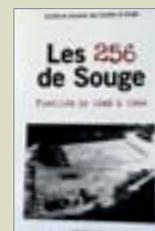
Michèle Audin, fille de Maurice, elle-même mathématicienne, en est depuis 2009. Il faut aller sur le site officiel de l'OULIPO pour flâner dans son Atlas ouvert à la lettre A comme Aix-en-Provence le 3 avril 2014.

Elle a jusqu'en 2014 poursuivi une carrière universitaire brillante qui lui a valu de se voir proposer par N. Sarkozy la Légion d'honneur au titre de sa contribution au rayonnement de la recherche française. Sa réponse, une fin de non-recevoir à un président de la République qui n'avait pas daigné répondre à une lettre de Josette, sa mère, lui demandant de contribuer à faire la vérité sur la disparition de son père. À lire sur le site *images des Maths* en même temps que sa lettre de départ à la retraite « gagner moins pour travailler plus, être libre... ». J.-P. B.

À consulter

- ouliipo.net/oulipiens/ma

- images.maths.cnrs.fr/_audin-michele



HOMMAGE AUX FUSILLÉS DE SOUGE

Sept ans de recherches, 6 000 photos, un groupe de travail avec deux animateurs, et huit co-rédacteurs dont quatre de la FSU, débouchent sur deux cent cinquante-six biographies de résistants patriotes fusillés à Souge (cf. *US Retraités* avril 2014).

Disponible en librairie, sur internet, ou auprès de l'Association du Souvenir des Fusillés de Souge (Bourse du travail, 44, cours Aristide-Briand, 33000 Bordeaux).

> La scène internationale franc



VALÉRIE BARAN

Madame la Directrice du théâtre du Tarmac est discrète ; elle ne dit rien d'elle ou de son itinéraire. Un cursus atypique : l'Université de Haute-Bretagne, puis études à l'ILERI de Paris, l'Institut des Études et des Relations Internationales dont René Cassin fut l'un des mentors : rien qui permettait d'envisager qu'elle deviendrait en 2005 directrice artistique d'un théâtre ; à y regarder de plus près, il est cependant évident qu'elle avait toute sa place au TILF⁽¹⁾ dont elle fera le Tarmac ; un théâtre qui lui correspond, un théâtre-Monde.

1. Le Théâtre International de Langue Française



Un théâtre unique en France.

ENTRETIEN AVEC VALÉRIE BARAN

> Le Tarmac – Théâtre-Monde

Dans la salle,
les couloirs,
le hall, tout
un peuple,
des gens d'ici et
d'ailleurs.

Au Tarmac tout commence toujours par un rêve, qui met en œuvre le corps, le temps et l'espace et nous permet d'imaginer non pas le meilleur des mondes mais un monde meilleur.

Le Tarmac réunit deux héritages, celui de G. Garan fondateur du TILF et celui de G. Rétoré du Théâtre de L'Est Parisien ?

Le Tarmac est un théâtre très engagé, très singulier parce que nous sommes le seul théâtre en France ayant pour mission la promotion et l'accompagnement des écritures contemporaines francophones en dehors de la France. On travaille presque essentiellement à l'international avec ces voix d'artistes qui font résonner le monde de façon forte à un moment où on n'entend pratiquement qu'une pensée assez lénifiante, assez terrifiante. Parole qui véhicule beaucoup de haine, d'ostracisme, de xénophobie, d'antisémitisme, d'homophobie. La dialectique de l'identité et de l'altérité est au cœur de l'humanité. Il y a autant d'humanités que d'êtres humains mais l'humanité n'est qu'une. Ces artistes, à l'étranger, qui travaillent dans des conditions très difficiles, parfois menacés physiquement, ont un besoin viscéral de dire des choses. Ils sont les garants de la démocratie et retrouvent la mission du théâtre. C'est ce que disent les artistes qui

sont ici, chacun à leur façon. Avant tout on entend la voix du poète, et c'est d'autant plus fort. On essaye de participer à l'éveil des consciences, de donner des clés. Nous travaillons aussi avec *Le Monde Diplomatique* et *Médiapart* qui organisent ici des débats.

Comment faites-vous pour établir une programmation ?

J'ai le bonheur de beaucoup voyager mais jamais suffisamment car le monde francophone est très vaste et il faut aussi faire vivre cette maison. J'ai un réseau informel, des relais, des personnes-ressources. Les instituts français ne jouent plus leur rôle culturel. Ce sont les artistes qui décident de s'emparer de quelque chose, qui construisent une structure, essaient de la rendre pérenne. Nous essayons d'agir en soutien, de faire de la formation, de l'échange de compétences car les artistes ne sont pas aidés par leurs États.

C'est la qualité des projets qui guide nos choix. La question de l'actualité est très intéressante. Ainsi le génocide au Rwanda... Tous les grands événements terribles de l'humanité sont souvent suivis d'un grand

LE TARMAC EN BREF

159, avenue Gambetta, 75020 Paris, métro Gambetta, ligne 3, tél. : 01 43 64 80 80. www.letarmac.fr
Exemples de programmation de janvier 2015 :

- Le Burkina du 14 au 17 *Nuits blanches à Ouagadougou* de S.A. Coulibaly.
- Haïti du 21 au 24 *Dezaf* de Frank Etienne.
- Belgique du 28 au 31 *éclipse totale* de C. Delbecqais.

ophone à Paris

silence. Il a fallu beaucoup de temps pour que la parole puisse se libérer.

Les artistes sont aussi des visionnaires ?

Ainsi en est-il de notre prochain spectacle : l'artiste burkinabé Serge Coulibaly, un formidable chorégraphe, était venu nous voir en disant: « le Burkina va mal, je pense que le peuple ne supporte plus le régime ; des troubles importants ont eu lieu lors de deux nuits, deux années de suite. Je veux faire un spectacle qui s'appellerait *Une nuit blanche à Ouagadougou* où je rêverais d'une troisième nuit, d'un renouveau politique ». Le spectacle a été créé très exactement le soir de la Révolution. La réalité a rattrapé la fiction. Le public était complètement bouleversé. Il manifestait le jour et le soir au spectacle il voyait le rêve se réaliser. Il s'est produit la même chose pour les printemps arabes.

Un théâtre c'est d'abord un lieu?

Un théâtre ce sont des artistes sur un plateau et un public dans la salle. Le Tarmac est un lieu convivial où on peut rester, manger un morceau, discuter avec les artistes. Enfermer chacun dans sa bulle : telle est la stratégie officielle. C'est beaucoup plus simple de gérer des gens bloqués devant la télé, pour leur envoyer des messages subliminaux... Au théâtre, à l'inverse, il y a quelque chose de la communion.

Quel est le public du Tarmac ?

Ce sont des gens de toutes origines géographiques, socio-économiques, avec toutes les classes d'âge. Actuellement tout est fait pour tout cloisonner. Alors nous travaillons à ce vivre ensemble. Pour ce faire, les jeudis après-midi sont à tarif unique : 6 euros. Nous mélangeons les élèves avec les gens pour donner le goût du théâtre aux enfants. Nous avons des gens en situation de handicap, les oubliés dans notre société, des personnes très âgées. Cela fonctionne bien. Nous travaillons sur un projet artistique et culturel avec sept classes et des jeunes qui ont décroché. C'est très compliqué parce qu'il n'y a plus de budget.

Quels sont vos financements ?

Quelque chose se délite, depuis quelques

années. Jusqu'à Sarkozy, tout le monde était plus ou moins convaincu que la culture était une des valeurs essentielles de la France. Dorénavant, on peut afficher son mépris de la culture. On préfère avoir plutôt qu'être ! La classe politique est décomplexée et peut dire à un directeur de lieu culturel : « ce n'est pas ça qu'il faut faire... il faut faire rire les gens... ». Aujourd'hui, des collègues sont mis en danger, virés, en dehors de tout respect du droit du travail. De plus, en matière de culture, tout le monde se déclare compétent. Quand vous allez travailler au Burkina Faso construire un puits, vous faites appel à un ingénieur. Pour faire un hôpital,

vous faites appel à des gens compétents. Il serait légitime de faire appel à ceux qui sont compétents en matière culturelle.

Quel est le statut du théâtre du Tarmac ?

Nous sommes une SARL, calquée sur le modèle des centres dramatiques nationaux. Et je suis à la fois gérante de la SARL et directrice artistique. Nous sommes dans une relation conventionnelle avec l'État renouvelable en général. Quand on arrive quelque part, il faut repartir à zéro. Nous nous investissons parce que c'est un travail passionnant. ■

**PROPOS RECUEILLIS PAR
MARYLÈNE CAHOUE ET
DANIEL RALLET**

LE TARMAC DANS L'EST PARISIEN

Un jeune Théâtre

Au passé chargé d'histoire et nanti de prestigieux parrains.

1985, 1992, 2005. Aubervilliers 25 janvier 1965, il y a donc cinquante ans, ouverture du Théâtre de la Commune ; Gabriel Garan en est le fondateur et il a réussi à mener à bien l'opération grâce au soutien indéfectible de Jack Ralitte. En 1985, après vingt ans de créations et de succès populaires, G. Garan quitte Aubervilliers pour fonder le TILF, un théâtre qu'il dédie « à la diversité des trajectoires de la langue française », un lieu pour la création francophone dégagée de la gangue du colonialisme. D'abord théâtre nomade, le TILF hante diverses salles parisiennes du Centre Pompidou aux Bouffes du Nord. Il s'installe en 1992 au Parc de la Villette dans le pavillon du Charolais, l'ancienne buvette des abattoirs qui abritait aussi, disait-on, les amours tarifées. Et c'est l'année suivante que G. Garan y met en scène le *Cahier du retour au pays natal* d'Aimé Césaire. Valérie Baran lui succède à la direction du théâtre en 2005 et remplace le vieil acronyme par le nom de Tarmac qui évoque plus et mieux les voyages auxquelles elle veut nous convier.

Juillet 2011. Le Tarmac franchit le périphérique et vient s'installer avenue Gam-

beta dans le XX^e arrondissement en lieu et place du Théâtre de l'Est Parisien, le prestigieux TEP implanté là en 1963 sur décision d'André Malraux, qui en avait alors confié la direction à Guy Rétoré. Le metteur en scène, qui fit connaître B. Brecht en France, dirigea le TEP jusqu'en 2001 et un départ marqué par désaccord sur sa succession avec son ministère de tutelle. C'est aussi sur fond de polémique que par décision ministérielle Valérie Baran a pris, en juillet 2011, la suite avec son équipe et son programme, le TEP changeant alors de vocation et même d'appellation. La pertinence du projet artistique n'a pas fait débat et pour le Tarmac l'amélioration des conditions techniques et géographiques ont permis la réalisation de projets ambitieux. Beaucoup ont cependant regretté, à l'instar des syndicats du spectacle (Syndecac⁽¹⁾ ou CGT-spectacle), la disparition d'une structure, opération qui engendrait appauvrissement culturel et perte d'emplois. ■

JEAN-PIERRE BILLOT

1. Syndicat National Des Entreprises Artistiques et Culturelles.

3 questions à

P. Stamboul
Extraits⁽¹⁾



© DR

Militant SNES fort actif, Pierre a pris récemment sa retraite professionnelle : moins de temps pour les maths, plus de temps pour la défense des droits du Peuple palestinien.

Tu es le coprésident de l'UJFP, l'Union Juive Française pour la Paix ; une association de plus qui soutient les Palestiniens ?

L'UJFP a été créée en 1994. La guerre que l'État d'Israël mène contre le peuple palestinien n'est ni raciale, ni religieuse, ni communautaire. (...) Elle met sciemment les Juifs en danger. (...) Le crime se fait en notre nom. Il était donc fondamental qu'existe une composante juive dans le mouvement de soutien aux droits du peuple palestinien. Notre association popularise l'action courageuse des anticolonialistes israéliens qui combattent de l'intérieur les crimes de leur gouvernement.

Pourquoi cet intérêt pour les Bédouins du Néguev ? Ils sont citoyens israéliens.

Quand les Israéliens ont conquis le désert du Néguev en 1948, ils ont expulsé la plupart des Bédouins (...). Il existe aujourd'hui 100 000 Bédouins qui vivent dans des bidonvilles en plein désert, des villages non reconnus sans eau, sans électricité, sans route, sans école. Dès qu'ils construisent en dur, leurs maisons sont détruites. Le village d'al Araqib a été détruit plus de 60 fois. Tous ceux qui ne comprennent pas qu'Israël est un État d'apartheid doivent aller voir le sort des Bédouins.

L'olivier est emblématique de la Palestine, il est symbole de paix. En replanter est devenu un acte subversif ?

Pour Israël, la colonisation de la Cisjordanie et la construction du mur de l'apartheid sont synonymes de la destruction des oliviers. (...) À l'inverse en Cisjordanie et le long du mur, les Palestiniens replantent des oliviers pour manifester leur résistance face à la violence quotidienne de l'armée et des colons. C'est en replantant des oliviers que Ziad Abou Ein, ministre palestinien des Colonies, a été assassiné par l'armée israélienne, le 10 décembre 2014.

1. Pour l'entretien dans sa totalité, sur le site www.snes.edu, onglet retraités, rubrique documents. Voir aussi palestinamitiébesancon@laposte.net

UN FILM, UNE EXPO

Les Bédouins du Néguev

Le Néguev est une région désertique au sud d'Israël qui débouche sur le golfe d'Aqaba et la station balnéaire d'Eilat. Il est peuplé depuis la nuit des temps par les Bédouins. L'U.J.F.P⁽¹⁾ leur consacre une exposition itinérante souvent jumelée à la projection du film d'Ami Livne, « Sharqiya ».

Des Israéliens sans droit

Le sort réservé par Israël à ces Israéliens-là est peu commenté par la presse occidentale.

Le Néguev a été occupé par les Israéliens en 1948 ; les Bédouins restés sur place sont devenus citoyens israéliens au début des années 50. Dès cette époque l'État d'Israël a mené à leur encontre une politique d'expropriation pour implanter des colonies de peuplement et les contraindre à une sédentarisation dans une zone très limitée autour de Be'er Sheva. La plupart du temps, ils ont refusé d'aller habiter dans les quartiers des villes qu'Israël leur avait assignés. Les Bédouins sont de « nationalité » arabe mais se distinguent des Arabes d'Israël en ce sens qu'ils ne revendiquent pas une identité palestinienne, conscients que leur histoire a ses propres particularités.

Ils seraient environ 200 000 à vivre dans le Néguev, dont près de la moitié dans des villages illégaux ; ces villages sans eau, sans électricité, sans aucun équipement sanitaire sont systématiquement détruits depuis plus de quarante ans et... aussitôt reconstruits. Quand les Bédouins acceptent leur sédentarisation ou y sont contraints, celle-ci se fait au prix d'une ségrégation spatiale, culturelle, économique et sociale. Leurs quartiers sont parmi les plus pauvres et les moins développés d'Israël.

« Sharqiya, le vent d'est »

Ce premier long-métrage du cinéaste israélien d'Ami Livne est diffusé⁽²⁾ en France depuis le printemps 2012 ; il témoigne de la vigueur du jeune cinéma israélien et de son engagement comme nombre d'intellectuels de ce pays pour la reconnaissance des droits du Peuple palestinien mais aussi des difficultés du camp de la paix en Israël même :



© wikipedia/Matthewparker

Le Néguev, un territoire inhospitalier.

le réalisateur manifeste une empathie réelle pour les Bédouins du désert mal acceptés en Israël, marginalisés politiquement et socialement mais n'offre aucune solution. Son film est quasiment un documentaire. Un campement de Bédouins près de Be'er Sheva devient un jour illégal au regard du droit israélien. Il doit donc être démoli. L'ordre d'expulsion rappelle d'emblée la fatalité qui pèse sur les Bédouins et qui va être incarnée par deux frères dont l'un travaille comme agent de sécurité ; il invente un « attentat terroriste », qu'il déjoue aussitôt pour pouvoir attirer l'attention sur la cause des Bédouins. Considéré comme un héros, il est interviewé par la télévision, ce qui lui permet de faire passer son message. Mais au journal du soir, la censure a fait son œuvre. Rien n'est dit ni sur l'identité bédouine de celui qui a « évité un drame » ni sur ses propos contre l'expulsion des Bédouins... ■

JEAN-PIERRE BILLOT

(1) Union des Juifs Français pour la Paix. renseignements complémentaires : www.ujfp.org 21, rue Voltaire, 75011 Paris. contact@ujfp.org

(2) La diffusion se fait lors de soirées organisées par les associations locales d'amitié avec le peuple palestinien ; qui participent aussi à des actions symboliques mais concrètes comme l'aide à la replantation d'oliviers.

JACKY BRENGOU A LU POUR VOUS

Le chemin de l'enfer est pavé de bonnes intentions

La prise en charge collective de la perte d'autonomie a été enfin votée en première lecture à l'Assemblée Nationale sous la dénomination de « loi d'adaptation de la société au vieillissement démographique ». L'insuffisance criante des moyens en limitera les effets... le jour où elle entrera en application !

Pour bien vieillir, il faut avoir les moyens de rester insérés socialement

« À partir de quel âge doit-on se préoccuper de « bien vieillir » ? La réponse officielle est « après l'âge de la retraite », c'est-à-dire de plus en plus tard au fil des réformes puisque, nous dit-on, l'espérance de vie ne cesse d'augmenter. Cette évidence est contredite par le recul de l'espérance de vie aux États-Unis en raison du développement de l'obésité et de ses conséquences, en particulier le diabète. L'espérance de vie a également reculé en Grèce, en Espagne et au Portugal en raison de la crise économique. [...] Néanmoins essayons de répondre à la question : pour bien vieillir, premièrement, il vaut mieux avoir de la chance, deuxièmement, il faut y mettre du sien et, troisièmement, il faudrait essayer de changer la société. Finalement dans une société où il fait bon vivre, il doit être possible de vieillir au mieux. [...] Y mettre du sien pour bien vieillir suppose d'avoir une alimentation équilibrée [...]. Encore faut-il en avoir les moyens. Cela suppose aussi d'avoir une activité physique quotidienne. [...] Mais il n'est pas facile d'avoir une activité physique quotidienne quand on passe chaque jour deux à trois heures dans les transports en commun [...].

La déshumanisation est le symptôme le plus inquiétant de nos sociétés développées [...]. On s'habitue à voir de vieilles personnes ramasser la nourriture abandonnée sur les marchés, on s'habitue à voir des hommes et des femmes de tout âge quémander sur la voie publique, on s'habitue au chômage des plus de cinquante ans, on s'habitue à entendre répéter que les retraités sont des privilégiés, on s'habitue à la solitude des autres... Pour bien vieillir, il faut au contraire avoir les moyens de rester inséré socialement [...].

Le vieux n'est plus coté à l'argus ! Une société plus solidaire, plus égalitaire, plus empathique, qui permettrait aux personnes âgées, pauvres et malades de vivre mieux, permettrait sûrement aux jeunes bien portants et riches d'être moins malheureux ! »

Professeur André Grimaldi *Débats et Controverses*

L'Humanité 24 novembre 2014

Les seniors de plus en plus touchés par la pauvreté - Étude du Secours Catholique

« En 2013, l'association a rencontré 604 700 situations de pauvreté (586 400 en 2012), c'est-à-dire des personnes ou des familles en difficulté. [...]

Cette année, l'association met en lumière trois tendances fortes et plutôt inquiétantes :

– la paupérisation des seniors s'accroît, avec comme premières victimes les femmes. Elles représentent en 2013 61 % des plus de soixante ans à être reçues dans les accueils de l'association (soit sept points de plus qu'il y a dix ans). Avec pour corollaire, leur isolement grandissant [...];

– le niveau de vie moyen s'élève à 515 euros par unité de consommation alors que le seuil de pauvreté est fixé par l'INSEE à 987 euros [...];

– la grande exclusion des hommes seuls avec un très faible niveau de vie (166 euros par unité de consommation) [...].

Mais au-delà de ces constats qui montrent que la pauvreté s'intensifie toujours davantage, le Secours Catholique-Caritas France s'inquiète du délitement du lien social dans un contexte sociétal qui se durcit. »



10 novembre 2014

Les mots creux.

Selon Manuel Valls « la parole publique est devenue pour eux une langue morte »

« La crise que traverse le système politique en France est aussi une crise de langage, une crise des mots qui ne font plus sens et peinent à décrire le réel comme à parler aux consciences [...]. Combien de fois au cours de ces dernières années n'a-t-on pas entendu un(e) responsable « en situation » expliquer « les yeux dans les yeux » que le pays était « à la croisée des chemins », ou affirmer que telle « réforme d'ampleur » était « la mère de toutes les batailles » ? Quels que soient les gouvernements, tout nouvel accord est forcément qualifié de « gagnant-gagnant », de même que l'emploi, l'éducation ou la lutte contre le terrorisme sont toujours « la priorité des priorités ». Ces mots, forts en apparence, ont en réalité perdu de leur substance au fil du temps : des coquilles vides rendant leurs locuteurs inaudibles par les Français qui éprouvent de plus en plus de défiance envers leurs dirigeants. [...]

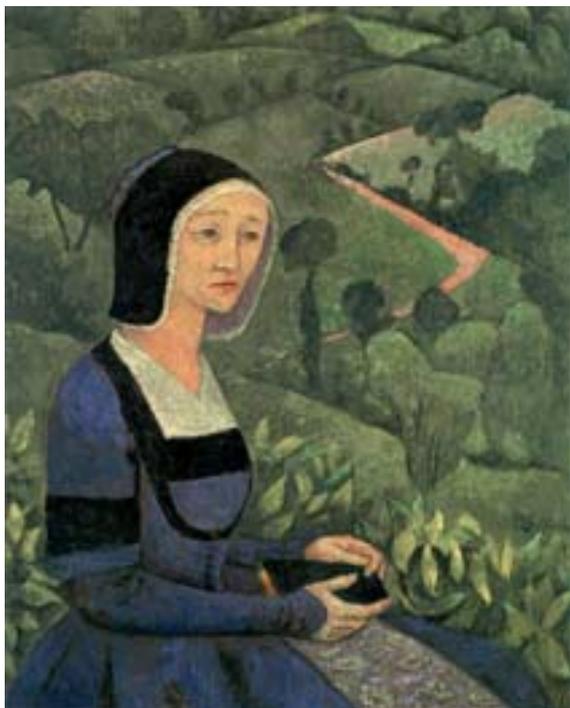
Déjà François Mitterrand et les socialistes avaient inventé les expressions de la « pause » ou de la « parenthèse » pour ne pas avoir à nommer le « tournant de la rigueur » de 1983. De même aujourd'hui, alors que le gouvernement s'appête à engager 50 milliards d'économies publiques en trois ans, il n'est pas question de parler d'« austérité », ni même de « rigueur » mais plutôt de « sérieux budgétaire », idiomme censé être moins douloureux et anxiogène. »

Le Monde 19 octobre 2014

ELLE EST RESTÉE

La femme du soldat inconnu

« *Il y a plus inconnu que le soldat inconnu : sa femme* ». Tel était le slogan des militantes féministes qui ont tenté de déposer, le 27 août 1970, une gerbe sous l'Arc de Triomphe.



© Domaine public

VEUVE DE GUERRE SERUSIER 1919

La femme du soldat inconnu était peut-être africaine, antillaise, indochinoise... ou bretonne.

QUELQUES DATES

31 juillet 1914 : assassinat de Jaurès • **2 juillet 1915** : loi instituant la mention de « mort pour la France » • **17 avril 1916** : loi instaurant une pension de veuve de guerre • **10 novembre 1920** : choix du soldat inconnu à Verdun • **11 novembre 1920** : cérémonie en son honneur sous l'Arc de Triomphe • **18 janvier 1921** : inhumation sous l'Arc de triomphe • **1918** : droit de vote pour les Hongroises de plus de 24 ans, les Anglaises de 30 ans... et toutes les Allemandes • **31 juillet 1920** : loi interdisant la contraception et criminalisant l'avortement.

À écouter, à voir

Outre l'album des Femmouzes T., en plus irrévérencieux mais tout aussi militant et pacifiste :

- Allain Leprest, *La veuve du soldat inconnu* (2005) in *Canzoni contra la guerra*.
- *La vie et rien d'autre* (1989), de Bertrand Tavernier.

Quelques années plus tard, les Femmouzes T.,

un duo toulousain, ranimait la flamme du souvenir de cette anonyme :

Il est parti mourir [...]

Un sourire

Entre les dents

Les femmes ça part pas

Ça meurt a petits feux

Une femme ça reste

Et ça pleure pour deux⁽¹⁾

La femme du soldat inconnu reste. Elle est l'une des « gardiennes du territoire national » ; elle travaille dans les champs ou en usine dans des conditions souvent épouvantables : dans les campagnes les chevaux ont été réquisitionnés, dans l'industrie les lois contre l'insalubrité suspendues. Mais avec les autres femmes elle se bat et se met en grève pour se plaindre des conditions de travail, des « salaires de misère », et réclamer le retour de son compagnon comme à Lyon le 4 juin 1917, à l'usine Gillet et à l'usine de pâtes alimentaires ; elle défile, ce jour-là, avec le drapeau rouge et le mot d'ordre « plus d'obus, nos poilus ».

AOÛT 1917, le Comité Intersyndical d'action contre l'exploitation de la femme crée une section féminine d'action syndicale. Avec un lien constant entre les revendications sociales et la paix.

La femme du soldat inconnu et ses centaines de milliers de compagnes ont-elles, en s'emparant des outils abandonnés par les hommes, creusé le sillon de la libération des femmes ? Les Anglaises de plus de 30 ans obtiennent, comme les veuves de guerre belges, le droit de vote... pour les Françaises, rien !

L'armistice à peine signé, le gouvernement s'empresse de renvoyer des usines d'armement les « munitionnettes » qui les avaient fait tourner pendant toute la guerre ; partout les femmes doivent laisser la place aux combattants de retour du front. Pour obtenir une pension de veuve de guerre, il faut être l'épouse légitime de quelqu'un reconnu comme mort sur le champ de bataille ; pour les femmes de tous les portés disparus⁽²⁾, obtenir une pension est un véritable parcours du combattant, parcours jalonné de faux espoirs et de rumeurs parfois malveillantes.

Il a eu sa médaille

Des honneurs à la noix...

Ad vitam æternam, j'aurai pas ma statue

Je n'étais que la femme du soldat inconnu (Femmouzes T.) ■

**MARYLÈNE CAHOUE
ET JEAN-PIERRE BILLOT**

(1) Extrait de l'album *Tripoular* de Femmouzes T., sorti en 2005.

(2) 14/18 : 1 700 000 morts français dont 1 350 000 militaires parmi lesquels 350 000 portés disparus (morts sous l'uniforme français et non identifiés).